

Processus de sélection de l'Académie de handball féminin

Situation de départ :

Centre national de performance « Académie de handball féminin » à Cham

Durée de la formation : quatre ans, formation duale en sport-études, soit apprentissage de commerce (KV), soit gymnasial

Capacité d'accueil max. 18 joueuses (env. quatre par année)

Début de la formation à l'Académie : passage au degré secondaire II

Groupe d'experts de la FSH :

Entraîneur de l'équipe nationale féminine A (Knut Ove Joa, Vroni Keller)

Entraîneur de l'équipe nationale M20 (Knut Ove Joa, Damian Gwerder)

Entraîneur de l'équipe nationale M18 (Jürgen Fleischmann, Gréta Grandjean)

Entraîneur de l'équipe nationale M16 (Jürgen Fleischmann)

Entraîneur des gardiens de but FSH (Milos Čučkovic)

Responsable du projet Académie de handball féminin (Simona Furger)

Soutien/Conseils :

Entraîneur SR, Entraîneur RLZ, Entraîneur du club

D'autres personnes de l'entourage de l'équipe nationale

Objectif :

Sélection pour la liste restreinte (env. 10 joueuses) qui seront observées plus attentivement et, par la suite, sélection des nouvelles joueuses de l'Académie.

Déroulement du processus de sélection :

1. La première sélection est effectuée par **les entraîneurs des sélections régionales**, qui invitent et convoquent les joueuses les plus talentueuses de leur région pour leur équipe SR.
2. Après la première journée d'observation SR en juin, les **entraîneurs SR** recommandent des joueuses pour la journée de sélection en août/septembre.
3. Première **journée de sélection** pour l'Académie en août/septembre.
4. Deuxième **journée de sélection** pour l'Académie en octobre.
5. Le **groupe d'experts** établit une **liste restreinte** de joueuses après la journée de sélection et le premier tournoi SR de la saison.
6. Les premiers **entretiens** avec les joueuses et les parents ont lieu à partir de décembre. La prise de contact est effectuée par la **responsable du projet Académie de handball**.
7. D'autres **journées de sélection** pour l'Académie se déroulent en décembre/janvier.
8. **Décision définitive d'admission** des nouvelles joueuses de l'Académie jusqu'en février/mars.
9. **Présentation** des nouvelles joueuses de l'Académie en avril/mai et **signature de la convention**.

⇒ **Un échange régulier entre tous les partis est souhaité.**